



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Guyane

Question au Gouvernement n° 2950

Texte de la question

SITUATION EN GUYANE

M. le président. La parole est à Philippe Folliot, pour le groupe Union pour la démocratie française.

M. Philippe Folliot. Monsieur le Premier ministre, imaginons un instant qu'il y ait quinze à vingt millions de clandestins sur le territoire métropolitain, que des territoires entiers se trouvent sous la coupe de mafias pillant nos ressources naturelles et que soient commis une dizaine de milliers d'homicides par an. Un tel scénario apocalyptique est, toutes proportions gardées, la situation que vit à ce jour le département de la Guyane. Oui, monsieur le Premier ministre, l'UDF, comme beaucoup, pense qu'il y a un grave et réel problème de souveraineté au coeur même de la République, et, de difficile aujourd'hui, la situation pourrait devenir explosive demain et inextricable après-demain. Ceux qui pensent que l'on gardera le stratégique centre spatial sans tenir le territoire en seront réduits aux mêmes désillusions que ceux qui souhaitaient à l'époque conserver le Sahara tout en quittant l'Algérie.

L'heure est grave. L'ensemble des acteurs locaux - préfet, procureur, commandant des forces armées guyanaises et commandant de Gendarmerie - qui remplissent la délicate mission de représenter l'État dans ce département ont impérativement besoin d'être mieux soutenus. À titre d'exemple, j'ai pu moi-même constater les conditions extrêmement difficiles et périlleuses des actions menées par les forces de gendarmerie sur place, notamment dans le cadre des opérations Anaconda, pour lesquelles ces militaires méritent tout le respect de la représentation nationale.

Toutefois, loin des clichés négatifs et réducteurs - bagne, moustiques, enfer vert -, ce beau et grand département, qui a la même superficie que le Portugal, ne manque pas d'atouts pour relever les défis de l'avenir avec, au-delà de la vitrine qu'est le Centre Spatial Guyanais, ses grands espaces et ses ressources naturelles. Monsieur le Premier ministre, que comptez-vous faire, pour que nos compatriotes guyanais n'aient plus à subir une insécurité grandissante, des atteintes intolérables à l'environnement et une immigration clandestine paralysante, en un mot pour que l'État de droit et les principes républicains soient respectés en Guyane ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'outre-mer.

M. François Baroin, *ministre de l'outre-mer*. Monsieur le député, vous avez tout à fait raison de décrire ainsi la situation en Guyane. La réalité du quotidien est difficile. Ce département, d'une superficie en effet égale à celle du Portugal et encadré par deux fleuves sublimes - le Maroni et l'Oyapock -, dont les richesses sont pillées par l'orpaillage clandestin, est de surcroît menacé par les politiques de conquête de clandestins qui procèdent, notamment, à des occupations sans droit ni titre, singulièrement à Cayenne, empêchant le maire de la ville de mener une politique d'urbanisme adaptée à la réalité des besoins de sa population. Aujourd'hui, selon les statistiques, environ 25 % de clandestins occupent le territoire guyanais.

Vous interrogez donc le Premier ministre sur ce que le Gouvernement compte faire. Il continuera de faire ce qu'il a fait. Le ministre d'État, ministre de l'intérieur, a rappelé les statistiques. J'avais moi-même, il y a un an, pris des positions, largement commentées, pour appeler l'attention de l'opinion publique sur la situation. L'UDF avait d'ailleurs soutenu ces propositions avec une certaine élégance et beaucoup de compréhension de la réalité du terrain. Après l'arbitrage du Premier ministre, nous avons obtenu un bloc législatif dans le texte défendu par

Nicolas Sarkozy. Cela a produit des effets significatifs. La délinquance de voie publique a diminué de 18 %, et plus de 6 600 reconduites à la frontière ont été effectuées sur les neuf premiers mois. Ainsi, et cela a été également évoqué tout à l'heure, les reconduites à la frontière auxquelles il a été procédé en Guyane, en Guadeloupe et à Mayotte avoisinent les 54 %.

Je remercie la ministre de la défense de l'aide apportée avec la mise à disposition d'un hélicoptère Écureuil EC 145. Sous notre impulsion collective, le préfet a mis en place un groupe d'intervention rapide. Soyez assuré que l'État, aux côtés des élus locaux et de la population guyanaise, agira dans le discernement, mais sans faiblesse pour maintenir l'équilibre de ce magnifique territoire. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2950

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 octobre 2006